



AU CONSEIL GÉNÉRAL
DE CHEVROUX
Mme Véronique Gut-Lacôte
Présidente
Chemin Lacustre 15
1545 Chevroux

Chevroux, le 28 octobre 2025

**PREAVIS MUNICIPAL N° 10 / 2025 relatif à
la demande d'un crédit d'investissement pour le remplacement des systèmes de
fermeture sur les bâtiments communaux.**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1 PRÉAMBULE ET OBJET

La Municipalité soumet à votre Conseil le présent préavis relatif au remplacement du système de fermeture électronique et mécanique sur les bâtiments et locaux communaux.

Le dispositif actuellement en service arrive en fin de vie et n'est plus supporté par le fournisseur, rendant toute maintenance ou extension impossible. Cette situation crée des risques en matière de sécurité et complique la gestion des accès.

Le projet vise à doter la Commune d'un nouveau système de contrôle d'accès moderne, fiable et centralisé, répondant aux besoins actuels de sécurité et de gestion. Il permettra une administration simplifiée des droits d'accès et garantira la continuité du service sur l'ensemble des bâtiments communaux.

La Municipalité sollicite par le présent préavis l'octroi d'un crédit d'investissement destiné à financer la fourniture, l'installation et la mise en service d'un nouveau système de gestion des accès.

2 SYSTÈME EXISTANT

Le système actuel de fermeture électronique, mis en place il y a de nombreuses années, n'est plus supporté par son fabricant. Ce dernier a cessé la fourniture de pièces de rechange, ainsi que les mises à jour logicielles nécessaires au maintien de la compatibilité et de la sécurité du système. En conséquence, la Municipalité ne dispose plus d'aucune garantie de fonctionnement à moyen terme ni de possibilité d'intervention efficace en cas de panne ou de perte de clef.

Le dispositif en place repose sur des clefs électroniques programmables ainsi que sur des cylindres mécaniques, utilisés pour la gestion des accès aux différents bâtiments communaux.

Chaque utilisateur est doté d'une clef électronique configurée selon ses besoins d'accès. Ce système, bien que moderne lors de son installation, ne répond plus aux standards actuels en matière de sécurité, de traçabilité et de souplesse de gestion. Le logiciel de gestion n'est plus

compatible avec les systèmes d'exploitation récents, et son interface ne permet plus une administration centralisée efficace.

Sur le plan matériel, plusieurs cylindres et lecteurs présentent des signes d'usure, voire des dysfonctionnements ponctuels, rendant la maintenance de plus en plus complexe. Le risque d'une panne généralisée, affectant la sécurité ou l'accès à certains locaux stratégiques, ne peut être exclu à moyen terme.

Afin d'assurer la continuité du service, la sécurité des bâtiments et une gestion moderne des accès, le remplacement complet du système s'impose aujourd'hui.

3 MATÉRIELS ET SERVICES

L'offre que la Municipalité a en sa possession couvre :

- La gestion de projet ; plan de fermeture, prise de mesures
- Logiciel de gestion d'accès Kaba evolo Manager V7
- La formation au système de gestion (une demi-journée)
- Un programmeur Kaba evolo
- La fourniture des serrures avec des cylindres digitales et mécaniques
- La main d'œuvre pour le montage des serrures et l'installation du logiciel.

4 ASPECTS FINANCIERS

La Municipalité s'est basée sur une offre de SécuSuisse à Payerne pour l'élaboration de ce préavis.

Le montant global se divise de la manière suivante :

Services	CHF	2'000.00
Système	CHF	3'170.00
Serrures et Clefs	CHF	26'769.65
Main d'œuvre	CHF	3'808.75
Divers et imprévus (10%)	CHF	3'500.00
<u>TVA et arrondis</u>	<u>CHF</u>	<u>3'261.60</u>
Total	CHF	42'500.00

5 CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous invite, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Chevroux

- vu le préavis municipal n°10/2025 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

- d'autoriser la Municipalité à procéder au remplacement des systèmes de fermeture sur les bâtiments et locaux communaux pour un montant de CHF 42'500.- TTC ;
- d'octroyer à cet effet un crédit d'investissement de CHF 42'500.- TTC ;
- de financer ce montant par les fonds disponibles en trésorerie, ou le cas échéant, d'autoriser la Municipalité à recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement ;

prend acte

- de l'amortissement du montant net de CHF 42'500.- sur une période de 5 ans, à compter de la mise en œuvre des systèmes de fermeture.

La Municipalité vous remercie de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous demande de bien vouloir l'approuver. Elle vous présente, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, ses salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE CHEVROUX

Le Syndic :



Charles Edouard Bonny

Le Secrétaire :



Nicolas Salis

Municipal responsable : M. Denis Mayor